

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 6 (1892)

Artikel: Manuscrits héraldiques
Autor: Tripet, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cornaux, La Coudre, Enges, Hauterive, Marin-Epagnier, Saint-Blaise, Thielle-Wavre, Bôle*, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Vaumarcus-Vernéaz, Les Bayards, Boveresse, Buttes, La Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Les Verrières, Cernier, Boudevilliers, Chézard-Saint-Martin, Fenin-Vilars, Saules, Fontainemelon, Montmollin, Le Cerneux-Péquignot, Les Eplatures.

Ce sont toutes ces armoiries que M. Maurice Tripet, sur notre désir, a dessinées et groupées avec le soin et la fidélité qui distinguent ses travaux, dans un beau tableau colorié que toutes les communes voudront posséder et qui viendra heureusement décorer la salle des délibérations communales.

Ce tableau dont les emblèmes reflètent la physionomie particulière et les caractères spéciaux de nos agglomérations communales ou symbolisent des faits importants et décisifs dans leur existence, résume et évoque dans une seule page toute l'histoire si variée de notre pays et de ses institutions.

C'est à ce titre surtout qu'il a sa place marquée dans les locaux où sont appelées à siéger et à délibérer nos autorités communales.....

Agréez, etc.

Le chef du Département,

COMTESSE.

* Les armoiries de Bôle, Cortaillod, Chézard et Fenin appartiennent en réalité à la seconde catégorie, les récents arrêtés de ces communes n'ayant fait que fixer les émaux ou le nombre des pièces qui précédemment offraient des variantes ou apporté des amplifications aux armoiries anciennes.

MANUSCRITS HÉRALDIQUES

Il importe que la Société d'héraldique et son organe renseignent les membres sur tous les matériaux héraldiques contenant des armoiries se rattachant à la Suisse; nous nous efforcerons de signaler tout ce qui, dans ce domaine, ne doit pas nous échapper; aujourd'hui, grâce à l'obligeance de MM. Warnecke et Hildebrand, à Berlin, nous pouvons publier (voir planche coloriée) un fac-simile des armoiries de Neuchâtel et de Valangin, tirées d'un « Codex » qui, à en juger par l'écriture des noms, remonterait à la seconde moitié du XVI^e siècle. Sur la première page se trouve une seule armoirie avec la signature François Bayhart; ce doit être là le nom de l'auteur ou tout au moins celui du premier propriétaire; comme le prouve un *ex-libris*, ce manuscrit appartenait au siècle passé au comte Ambrosius v. Viermundt.

Maurice TRIPET.

Ce numéro est accompagné de deux planches.